



## DEMANDE D'INSCRIPTION AU MARCHÉ NOCTURNE DE BERMERAIN DU VENDREDI 4 JUILLET 2025



Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Société : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Tél : \_\_\_\_\_ E-mail : \_\_\_\_\_

Activité : \_\_\_\_\_

### Justificatifs à joindre impérativement à la demande :

- Pour les professionnels : Extrait K bis du Registre du Commerce et des Sociétés (indiquant une activité ambulante), OU Inscription à la Chambre des Métiers ou à la Maison des Artistes, OU auto-entrepreneur, (justificatif de moins de 3 mois), OU carte de commerçant ambulante.
- Pour les professionnels : Attestation d'assurance responsabilité civile professionnelle en cours de validité indiquant une activité ambulante.
- Pièce d'identité.

Le marché nocturne est organisé par le Comité des fêtes de Bermerain sur la Place Verte le vendredi 4 juillet 2025, de 18h à 22h.

Toute demande d'inscription doit impérativement être accompagnée des justificatifs cités ci-dessus et sera étudiée, une fois le dossier complet reçu, par la commission animations. Une confirmation de participation sera adressée par email.

La participation au marché est gratuite.

L'arrivée sur le site pourra se faire à partir de 17h. Fin impérative de mise en place à 17h45.

Le rangement et le départ seront possibles à partir de 22h.

La commune assure uniquement l'accès à l'électricité. L'ensemble du matériel nécessaire est à prévoir par chaque exposant : rallonges, éclairage, stand, tonnelles, tables, chaises, etc.

Tout exposant qui ne serait pas présent le jour du marché est prié d'en informer le président du Comité des Fêtes le plus tôt possible.

En fonction de la météo ou suivant les contraintes sanitaires, le président du Comité des Fêtes se réserve le droit d'annuler l'événement après en avoir informé chaque exposant, sans aucun dédommagement.

Fait à :

Le :

Signature :